



SON ÉMINENCE LE CARDINAL E.-A. TASCHEREAU

1e. LES ANCÊTRES. — Le chef de la famille Taschereau, au Canada, a été Thomas-Jacques, originaire de la Touraine, fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur des monnaies, et trésorier de la ville de Tours.

Ce fut vers le commencement du dix-huitième siècle que Thomas-Jacques vint au Canada. Il fut nommé trésorier de la marine, et, en 1736, il obtint la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière. En 1728, il épousa, à Québec, Marie Fleury-d'Eschambault, dont la mère, Claire Joliet, était fille du découvreur du Mississipi. A sa mort, arrivée en 1749, il laissait huit enfants, qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Gabriel-Elzéar, seigneur de Sainte-Marie, Linière, Joliet, etc., a été, par sa pénétration et son intelligence, l'un des hommes les plus remarquables de son époque. Il épousa, en premières noces, Marie-Louise-Elizabeth Bazin ; de ce mariage naquirent quatre enfants, dont le plus jeune fut l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau, mort du choléra en 1832.

Ce dernier épousa Marie Panet, fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, premier président de la Chambre d'Assemblée du Canada.

Son Eminence le cardinal Taschereau est né de ce mariage.

Le premier Panet venu au Canada fut Claude, natif de Paris, notaire royal à Québec en 1747. Il était fils de Nicholas Panet, caissier de la marine à Paris.

De Claude Panet et de Louise Barolet naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels sont : Bernard Claude, le successeur de Mgr Plessis sur le siège archiépiscopal de Québec ; Jacques, dont le souvenir est encore vivace dans la paroisse de l'Islet, où il fut si longtemps curé ; et Jean-Antoine, qui épousa Louise-Philippe Badelard, de laquelle il eut vingt enfants, morts la plupart en bas-âge. Les survivants furent Bernard-Antoine, coroner ; Philippe, juge, dont les vertus et la science, ont jeté un si grand lustre sur la magistrature ; Louis, notaire et sénateur ; Charles, avocat ; et Marie, qui épousa l'honorable Jean-Thomas Taschereau, et fut la mère de Son Eminence Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau.

2e. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU. — Le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial, le 17 février 1820 ; il fut baptisé le même jour par le vénérable Antoine Villade, prêtre français, aussi originaire de Touraine, et qui vint au Canada après avoir failli être victime de la fureur révolutionnaire, en 1793. Le 1er octobre 1828, à l'âge de huit ans et demi, il commença ses études au Séminaire de Québec. En dépit d'un âge qui, pendant toute la durée de ses études, fut toujours beaucoup au-dessous de celui de ses confrères de classe, les *palmarès* attestent les succès brillants et les nombreuses couronnes remportées dans son cours classique. Ses compagnons de classe se plaisent à reconnaître les belles qualités qui se manifestèrent dès lors en lui, et qui depuis n'ont fait que s'accroître et se développer : amour du travail, piété solide, respect pour la règle et pour l'autorité, aimable gaieté dans les récréations, modestie profonde, douceur et charité envers les égaux.

En 1836, ayant à peine ses seize ans accomplis, le jeune Taschereau terminait ses études, et, le printemps de la même année, il partait pour l'Europe avec le révérend M. Holmes du Séminaire de Québec ; ce fut en la compagnie de ce savant mentor qu'il eut l'avantage de visiter les principales contrées de l'ancien continent.

Il demeura assez longtemps à Rome, où, le 20 mai 1837, il fut tonsuré de la main de Mgr Piatti, archevêque de Trébisonde, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises de la ville et du monde.

A la fin de septembre 1837, le jeune Taschereau revint à Québec, où il commença ses études théologiques, qui ne furent pas moins brillantes que ses études classiques, bien que, tout en étudiant la théologie, il professât successivement la Cinquième, la Troisième et la Rhétorique.

Le 10 septembre 1842, à l'âge de 22 ans et demi, il fut ordonné prêtre, à Sainte-Marie de la Beauce, par Mgr Turgeon, alors coadjuteur de Mgr Signai. Le Séminaire réclama aussitôt ses services, et lui confia l'enseignement si important de la philosophie. Il remplit cette charge difficile pendant douze ans. M. Taschereau avait tout ce qui fait l'excellent professeur : la méthode, l'autorité, la clarté, jointes à la science.

Il se dévoua, en 1847, avec un grand nombre d'autres prêtres, pour secourir les malheureux émigrés irlandais atteints du typhus à la Grosse-Isle ; il y contracta la terrible fièvre, qui le conduisit aux portes du tombeau.

Durant l'année 1851-52, il fut directeur du Petit Séminaire, et, de 1849 à 1854, il remplit les fonctions de préfet des études.

M. Taschereau avait été agrégé au corps du Séminaire dès le 19 octobre 1842. Le 27 août 1849, il devenait membre du Conseil des Directeurs.

Il fut l'un des fondateurs de l'Université-Laval. Au mois d'août 1854, il s'embarquait pour l'Europe ; il allait passer deux ans à Rome, la cité-mère de la science sacrée, afin de se préparer, par l'étude du droit canonique, à occuper une chaire dans la faculté de Théologie de l'Université-Laval. M. Taschereau demeura au Séminaire français de Rome, qui était alors à la deuxième année de son existence ; et il suivit les cours de droit canonique récemment fondés par Pie IX dans le Séminaire romain de l'Apollinaire.

Après deux années d'études sérieuses, M. Taschereau obtint le 17 juillet 1856, le diplôme de Docteur en droit canonique, à la suite d'un long et brillant examen sur toutes les parties des Décrétales. Les examinateurs furent les professeurs et docteurs de la faculté, parmi lesquels se trouvaient Mgr Capalti, aujourd'hui Cardinal, et le célèbre professeur Philippe de Angelis, qui a été le plus savant canoniste de son temps dans la ville éternelle.

Le même jour, il partit de Rome pour Québec, où il arriva le 10 août, et fut élu, par ses confrères du Conseil, directeur du Petit Séminaire. Il occupa cette charge jusqu'en 1859, et fut ensuite directeur du Grand Séminaire. Cette même année, 1859, il était nommé membre du Conseil de l'Instruction publique.

En 1860, M. Louis-Jacques Casault ayant rempli la charge de supérieur durant le terme fixé par les règles du Séminaire, il fallut lui donner un successeur. Le choix tomba sur M. Taschereau. On sait que le supérieur du Séminaire est, *ex-officio*, Recteur de l'Université-Laval. En 1862, dans les intérêts de l'Université, il accompagna Mgr Baillargeon à Rome. La mort inattendue et presque subite de M. Casault l'obligea de revenir aussitôt, sans lui permettre d'assister aux grandes solennités de la canonisation des martyrs du Japon.

Au mois de novembre 1862, Mgr Baillargeon, autant pour reconnaître les services de M. Taschereau que pour s'assurer le secours de ses lumières et de ses conseils, le nomma vicaire-général à la grande joie d'un nombreux clergé réuni dans le salon de l'Archevêché.

En novembre 1864, M. Taschereau reprenait pour la quatrième fois, le chemin de Rome, où l'appelaient encore les intérêts de l'Université-Laval. Les relations nombreuses qu'il eut alors avec les Cardinaux qui composaient la Congrégation de la Propagande, donnèrent occasion à ces princes de la cour romaine de reconnaître et d'apprécier ses grands talents et ses précieuses qualités.

En 1866 expirait la dernière des six années au-delà desquelles, d'après les constitutions du Séminaire de Québec, la même personne ne peut plus continuer à remplir la charge de supérieur. On confia de nouveau à M. Taschereau la direction du Grand Séminaire, qu'il exerça pendant trois années.

Tout en occupant les charges dont nous venons de parler, depuis 1856 jusqu'en 1869, M. Taschereau a presque toujours été dans l'enseignement théologique, professant soit le dogme, soit la morale, soit le droit canonique.

Réélu supérieur du Séminaire en 1869, il accompagna Mgr Baillargeon au Concile du Vatican, et fut son théologien. A Rome, les évêques de la province de Québec, dans leurs réunions préparatoires aux séances conciliaires, eurent souvent lieu d'admirer la science et la prudence de M. Taschereau.

De retour à Québec, il continua à remplir le poste de Supérieur du Séminaire et de Recteur de l'Université, jusqu'à la réception des bulles qui le créaient Archevêque de Québec, le 23 février 1871. Depuis la mort de Mgr Baillargeon, arrivée le 13 octobre 1870, il administra le diocèse de Québec conjointement avec M. le grand-vicaire Cazeau. Son sacre comme Archevêque de Québec eut lieu le 19 mars 1871, fête de Saint-Joseph, premier patron du Canada, et protecteur de l'Eglise universelle.

Grâce à son amour du travail, à l'esprit d'ordre et à la stricte économie du temps qui président à toutes les heures de sa vie, il a été donné à Mgr Taschereau de suffire à l'administration de son vaste diocèse, aussi bien qu'à tant d'œuvres et de travaux entrepris et soutenus depuis quinze ans.

Bien que l'archidiocèse de Québec soit loin d'avoir conservé l'immense étendue qu'il avait du temps de Mgr de Laval, il renferme cependant une population bien plus nombreuse, des villes florissantes, de nombreuses paroisses et missions et beaucoup d'institutions de tout genre. De là, pour l'Archevêque, un travail incessant, soit pour répondre aux demandes et aux consultations qui arrivent de tous côtés, soit pour soutenir ou stimuler le zèle des pasteurs secondaires, et développer la piété dans le cœur des fidèles ; soit pour prévenir ou arrêter la diffusion de doctrines condamnables ou simplement dangereuses ; soit aussi pour procéder à l'érection de nouvelles missions ou de nouvelles paroisses. De là, des mandements, des circulaires, des documents purement épiscopaux ou mixtes et des lettres. Mgr Taschereau n'a pas failli à cette lourde tâche. Ses mandements et ses circulaires, au nombre de plus de cent-cinquante, sont d'ailleurs des œuvres magistrales qui ont attiré l'attention et souvent l'admiration de tous les penseurs. En outre de ces écrits solennels, si l'on veut se faire une idée de l'immensité de la correspondance, toujours sur des sujets importants, qu'il suffit de savoir que les seules lettres enregistrées forment cinq volumes in-folio d'à peu près 900 pages chacun.

Dans un pays relativement nouveau, où la foi est encore si vivace, la colonisation est nécessairement à l'ordre du jour, mais elle ne saurait marcher sans le secours de la religion. Mgr Taschereau a toujours suivi d'un œil attentif et bienveillant ses progrès, en se faisant le patron des sociétés de colonisation et en fournissant aux nouvelles églises des missionnaires et des curés. Aussi a-t-il eu la consolation d'ériger canoniquement près de quarante paroisses. Et nous pourrions ajouter qu'un bon nombre de *concessions* ou de *cantons*, qui, à cause de leur situation ou de leur faible population ne pouvaient former des paroisses nouvelles, ont été annexés aux anciennes.

Les règles de l'Eglise prescrivent aux évêques la visite, aussi fréquente que possible, de leurs diocèses. L'histoire du Canada nous apprend avec quel soin religieux nos premiers pasteurs ont toujours rempli cette importante obligation. Aussi la visite épiscopale n'a pas cessé d'être l'acte le plus populaire des évêques.

Cette visite n'offre pas, sans doute, de nos jours, les difficultés qui en étaient autrefois inséparables. Néanmoins cette tournée annuelle de plusieurs mois, sans interruption, par tous les chemins et tous les temps, ne laisse pas d'être toujours pénible. Quoiqu'il en soit, depuis son intronisation sur le siège archiépiscopal, Mgr Taschereau a fait quatorze visites pastorales et quatre fois le tour du diocèse ; dans ces visites, il a confirmé environ cent mille fidèles.

On le sait, l'archidiocèse de Québec est riche en institutions d'éducation et de charité. Trois séminaires collèges, ou l'instruction secondaire est donnée à une foule d'enfants et de jeunes gens, sont une pépinière qui fournit sans cesse des élèves pour le sanctuaire et des candidats pour l'enseignement supérieur et pour les professions libérales. L'édifice est couronné par l'Université-Laval.